



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement des travaux de la troisième correction du Rhône dans le Chablais vaudois

Après vingt ans de planification, les travaux de la troisième correction du Rhône ont commencé dans le Chablais vaudois. Ce chantier majeur, qui prévoit sept grandes étapes jusqu'en 2040, démarre par la construction d'une nouvelle digue autour de la forêt des Grandes îles, sur les communes de Bex et d'Ollon. Cette réalisation permettra de renforcer la protection de la zone industrielle d'Aigle contre les crues, tout en redonnant tout son espace naturel au fleuve.

Les premiers travaux de sécurisation de la plaine du Rhône sur le territoire vaudois ont commencé au mois de septembre sur les communes de Bex et d'Ollon. Prévue dès 2006 avec le vote d'un premier crédit au Grand conseil vaudois, la troisième correction du Rhône entre ainsi dans sa phase de réalisation pour la partie impliquant le Canton de Vaud. Ces travaux d'envergure permettront de protéger la zone industrielle d'Aigle contre les risques d'inondations et de recréer une dynamique naturelle du fleuve, notamment en favorisant la biodiversité qui l'entoure.

Au total, ce sont 30 km du cours d'eau qui seront réaménagés entre Lavey et le Léman à l'horizon 2040. Ce chantier, d'une ampleur inédite en Suisse, se divise en sept grandes interventions. La première étape des travaux se concentre sur la partie allant de l'embouchure de la Gryonne jusqu'au pont de la Moutonnerie à Saint-Triphon, là où la digue menace de céder en cas de fortes crues, fragilisée par l'érosion. Il ne faudrait alors que quelques heures pour que la zone industrielle d'Aigle, située des kilomètres en aval, se retrouve sous des mètres d'eau, avec d'importants dégâts.

Plutôt que de consolider cette digue, la construction d'une nouvelle digue de 1,5 km de long sur le pourtour de la forêt des Grandes îles a été privilégiée. La digue actuelle, construite il y a quelque 80 ans, disparaîtra dans quelques années, avec la mise en œuvre d'une des principales étapes de la troisième correction du Rhône, à savoir «la mesure prioritaire du Chablais», qui étendra le dispositif de Bex à Yverne afin de sécuriser durablement la plaine.

Premier jalon des futurs travaux de renaturation

«Les événements climatiques extrêmes nous rappellent à quel point les infrastructures humaines peuvent être vulnérables. La troisième correction du Rhône sécurisera

durablement la région contre les crues pendant des générations, tout en redonnant toute la place à la biodiversité qui entoure le fleuve», se réjouit Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat, en charge du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité.

En effet, ce premier réaménagement pose également les jalons des futurs travaux de renaturation du Rhône. Le défrichement d'une partie de la forêt des Grandes îles, nécessaire à la réalisation de la nouvelle digue, sera compensé par la plantation d'essences plus variées et résistantes aux effets du changement climatique. Des mares et des milieux humides sont également prévus pour favoriser la biodiversité, notamment les batraciens. En outre, au lieu du bitume, la nouvelle digue sera recouverte de graviers. Enfin, sa pente, plus douce, offrira aux différents usagers des accès pour profiter plus facilement des rives du Rhône.

Le financement de cette première étape, qui s'achèvera en 2025, se monte à 20 millions de francs. Il est assuré par la Confédération, les cantons de Vaud et du Valais, ainsi que les communes concernées. A terme, l'ensemble de la correction du Rhône sur les 30 km du fleuve dans le Chablais est estimée à 730 millions de francs.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 29 septembre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat

DJES, Marianne Gfeller, cheffe de section Rhône 3, Direction générale de l'environnement

LIEN(S)

[Infographie présentant les sept étapes du chantier de la troisième correction du Rhône dans le Chablais vaudois](#)

[Présentation des travaux dans le secteur de la forêt des Grandes îles](#)